



Compte rendu CAPC N°5

Union Nationale des Syndicats Autonomes

Compte-rendu de la CAP Centrale catégorie B du 3 mars 2015

Cette séance avait pour ordre du jour :

- 1 - approbation du règlement intérieur applicable à la CAPC N°5
- 2 - approbation du PV de la CAPC N°5 du 7 octobre 2014
- 3 - information de la CAPC
- 4 - examen des refus de mutation
- 5 - emplois offerts par enquêtes
- 6 - formation du tableau général des mutations 2015
- 7 - formation du tableau des mutations 2015 des personnels aériens non navigant
- 8 - formation du tableau des mutations des spécialistes 2015
- 9 - reclassement d'agents pour lesquels un avis d'inaptitude a été émis
- 10 - mises à disposition

Ouverture de séance à 9H30 :

1 - Après discussion le Règlement intérieur a été approuvé (seul un mot à fait l'objet d'un amendement).

2 - Approbation du PV de la CAPC N°5 du 7 octobre 2014 : approbation à l'unanimité.

3 - Information de la CAPC :

concernant des mouvements réalisés au tableau général des mutations et au tableau des spécialistes 2014 depuis la CAPC n°5 du 07/10/2014, soit 14 agents concernés : approbation.

modification d'un mouvement proposé lors de la CAPC n°5 du 07/10/2014, soit 1 agent concerné .

mouvements réalisés à la direction générale, soit 9 agents concernés .

mutations non réalisées suite à admission à l'examen professionnel pour l'accès à la catégorie A soit 2 agents concernés .

mutation non réalisée suite à avis d'inaptitude à l'exercice de fonctions dans la branche surveillance, soit 1 agent concerné.

mouvements internes dans les DOM, soit 14 agents.

4 - Examen des refus de mutation : 12 dossiers, 8 dossiers ont fait l'objet de mesures administratives, 4 dossiers ont fait l'objet d'acceptation.

5 - Emplois offerts par enquêtes :

1 emploi de correspondant social au Havre : n°1 de la liste retenu (7 candidatures).

1 emploi de correspondant social à Lille : n°2 de la liste retenu (13 candidatures).

1 emploi de correspondant social à Strasbourg : n°1 de la liste retenu (3 candidatures).

1 emploi STA ENBD La Rochelle : non pourvu (pas de candidature).

1 emploi STA au Havre : non pourvu (pas de candidature).

1 emploi STA d'Annemasse : non pourvu (pas de candidature).

UNSA DOUANES – 139 rue de Bercy – Bâtiment VAUBAN – Pièce 096 EST 1 – 75012 PARIS

Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17

Courriel : unsadouanes@gmail.com ou unsadouanes@douane.finances.gouv.fr



6 - Formation du tableau général des mutations 2015.

examen des demandes, en application de l'article 60 du statut de la FPE, d'agents reconnus « travailleur handicapé » par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) : 7 dossiers déposés , 6 dossiers avec avis favorable, 1 dossier rejeté.

7 - Formation du tableau des mutations 2015 des personnels aériens non navigant : disponible en ligne sur ALADIN la semaine prochaine.

8 - Formation du tableau des mutations des spécialistes 2015 : disponible en ligne sur ALADIN la semaine prochaine.

9 - Reclassement d'agents pour lesquels un avis d'inaptitude a été émis :

2 dossiers présentés, 2 dossiers avis favorables.

10 - Mises à disposition

2 dossiers de renouvellement, 1 dossier de nouvelle situation ; les 3 dossiers avis favorables

Vos représentants UNSA-DOUANES :

**Yannick Le Goulias – Sébastien RUCART – Serge DETRIEUX
Cécile DEWASMES – Vincent THOMAZO – Hervé POLLET**

—

UNSA DOUANES – 139 rue de Bercy – Bâtiment VAUBAN – Pièce 096 EST 1 – 75012 PARIS

Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17

Courriel : unsadouanes@gmail.com ou unsadouanes@douane.finances.gouv.fr

